

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
TRESOR PUBLIC DU BURKINA FASO 6,50% 2017 - 2024

**NOUS N'AVONS QU'UN SEUL PAYS,
CONSTRUISONS-LE EN INVESTISSANT !**



Clavin Ouyang

Du 13 au 27 décembre 2017

Taux d'intérêt
6,50%*
l'an sur 7 ans

*Net pour les résidents au Burkina-Faso

Montant de l'opération :
75 milliards FCFA

Prix de l'obligation :
10 000 FCFA



Koulouba, 806 avenue de l'Indépendance
01 BP 92 Ouagadougou 01 Burkina Faso
Tél : (226) 25 32 49 41/51/87/89/91/92
Fax : (226) 25 30 57 61

Email : dg@tresor.bf

www.tresor.bf

Représentant de l'émetteur:  **ARRANGEUR ET CHEF DE FILE**  **CO-CHEF DE FILE**  **BIC INVESTMENT CORPORATION (BIC)**
Syndicat de Placements: ABCO BOURSE - ACTIBOURSE - AFRICABOURSE - AFRICAINE DE BOURSE - ATLANTIQUE FINANCE - BOA CAPITAL SECURITIES - BIBE FINANCE & SECURITIES - BICBOURSE - BNI FINANCES - BRIDGE SECURITIES - BSC CAPITAL - CITICORP (CSWA) - CGF Bourse - CORIS BOURSE - EDC INVESTMENT CORPORATION - EVEREST FINANCE - HUDSON & CO - IMPAXIS SECURITIES - MAC-AFRICAN-SSG - NISA FINANCE - SGI AGI - SGI BENTU - SGI MALI - SGI NIGER - SGI PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT - SGI TOGO - SIREUS CAPITAL - SBP - SOGEBOURSE - UNITED CAPITAL FOR AFRICA
Cette opération a été identifiée par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) sous le N° EE/17-07

CONTENU ET MODALITES DE L'OPERATION

Montant de l'émission :

Le montant de l'émission est de 75 milliards FCFA.

But de l'émission :

L'émission a pour objet de mobiliser des ressources destinées au financement des projets porteurs de croissance inscrits dans le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) du Burkina Faso.

Nature, forme et délivrance des titres :

Les Obligations seront émises sous la forme de titres dématérialisés au porteur. Elles seront obligatoirement inscrites en compte et tenues par un intermédiaire habilité au choix du porteur.

Nombre et valeur nominale des titres :

Le montant de l'émission est de 75 000 000 000 FCFA représenté par 7 500 000 d'obligations d'une valeur nominale de 10 000 FCFA chacune.

Prix d'émission :

Le prix d'émission sera de dix mille (10 000) FCFA par Obligation.

Période de souscription :

La souscription sera ouverte du 13 au 27 décembre 2017 inclus. Elle pourra être raccourcie, prolongée ou déplacée à la discrétion de l'Émetteur, après avis du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Catégorie d'investisseurs potentiels :

Sont concernés par l'emprunt toutes les personnes physiques et morales, y compris les banques et les compagnies d'assurance.

Jouissance des obligations :

La date de jouissance sera fixée de concert avec l'Émetteur dans les cinq (5) jours ouvrés suivant la date de clôture des souscriptions.

Date de règlement :

La date de règlement est fixée à la date de jouissance.

Taux d'intérêt :

Le taux nominal est 6,50% net l'an.

Durée :

La durée de l'emprunt est de 7 ans dont 2 années de différé.

AMORTISSEMENT, REMBOURSEMENT

Le remboursement de l'Emprunt du Trésor Public TPBF 6,50% 2017-2024 se fera par amortissement constant semestriel du capital avec quatre (4) semestres de différé.

Date d'échéance :

27/12/2017

Garantie :

La présente émission bénéficie de la garantie souveraine de l'Etat du Burkina Faso.

SURETES

Compte séquestre :

Cet emprunt est sécurisé par un compte d'amortissement ou compte séquestre qui sera ouvert au nom du Trésor Public dans les livres de la BCEAO. Ce compte sera approvisionné avec des ressources affectées par l'Etat du Burkina Faso.

Mécanisme de paiement :

Un mécanisme a été mis en place pour permettre au DC/BR de disposer des fonds relatifs à chaque échéance par un ordre de virement irrévocable du Trésor Public donné à la BCEAO.

Notation :

Cette émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation spécifique.

Régime fiscal :

Les revenus liés à ces Obligations sont exonérés de tout impôt pour l'investisseur au Burkina Faso et soumis à la législation fiscale sur les revenus de valeurs mobilières en vigueur dans les autres pays au moment du paiement des intérêts et du remboursement du capital.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de cet emprunt, à défaut d'un règlement à l'amiable, sera soumis à la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA).

Droit applicable :

La présente opération est régie par la législation en vigueur dans l'espace UEMOA.

LIQUIDITE

Les Obligations issues de l'emprunt « TPBF 6,50% 2017- 2024 » bénéficient de l'admissibilité aux guichets de refinancement de la BCEAO, dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire.

ADMISSION A LA BRVM

Cotation :

Les titres feront l'objet d'une demande d'admission à la négociation sur la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) au plus tard trois (03) mois après leur date de jouissance.

Arrangeur et Chef de file

SOGEBOURSE

Co-chef de file

EDC Investment Corporation

Syndicat de placement :

Le syndicat de placement est composé de toutes les SGI de la zone UEMOA agréées par le CREPMF.